

# # LeChoixDeSengager

avec le Service civique



Je me renseigne,  
je trouve ma mission,  
Je m'engage :

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

Pour tout renseignement:

La Ligue de l'enseignement de  
Seine-et-Marne

11 rue de la Libération  
Bâtiment D  
77000 VAUX LE PENIL  
01. 77 .68.19.25

[mission.associative@laligue77.org](mailto:mission.associative@laligue77.org)



@reseau.service.civique77



#SERVICE CIVIQUE

DEVENEZ  
**VOLONTAIRE**

.....  
**Service Civique**

Un engagement volontaire  
au service de l'intérêt général,  
ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans  
(30 ans en situation de handicap),  
sans condition de diplôme ou de  
qualification préalable.

## Témoignages



Ma motivation initiale à m'engager dans le service civique était double. D'une part, la rémunération représentait un soutien financier non négligeable pour moi en tant qu'étudiante. D'autre part, j'étais animée par une volonté sincère d'aider les enfants en difficulté. [...] Néanmoins, passage dans le service civique a été une étape cruciale de mon développement personnel. Il m'a confronté à la réalité du terrain, et m'a poussé à réfléchir profondément sur mes aspirations futures et la manière dont je peux effectivement apporter ma contribution au monde. | Aslipak



"Ce qui a motivé mon choix c'est notamment de vivre une nouvelle expérience qui me permettrait de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de donner de mon temps libre au profit d'autres personnes, au service du collectif. C'est aussi l'opportunité de faire de nouvelles rencontres, d'en apprendre sur les personnes qui nous accompagnent durant ce service Civique. Enfin c'était également une occasion de prendre le temps de réfléchir à mon projet professionnel.

Ma mission m'a apporté une expérience enrichissante qui m'a permis d'évoluer et de développer de nouvelles compétences. De plus j'ai pu apprendre dans mes relations, grâce aux formations que l'on avait, je l'applique encore aujourd'hui durant mes études ainsi que dans ma vie personnelle. Grâce aux relations j'ai pu trouver une alternance ainsi que l'accompagnement et les précieux conseils des tuteurs durant le service civique.

Le service civique est à recommander c'est enrichissant et ne peux que être bénéfique !" Y.Aaillouche



FÉDÉRATION  
SEINE-ET-MARNE

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

## Quelles sont les conditions pour m'engager ?

- Avoir entre 16 et 25 ans (30 ans en situation de handicap).
- Posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.



## Dans quels domaines ?

Le Service Civique peut être effectué dans 10 grands domaines : Solidarité, Santé, Education pour tous, Culture et Loisirs, Sport, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Développement international et action humanitaire, Intervention d'urgence en cas de crise et Citoyenneté européenne.



## Quelles sont les modalités ?

Le Service Civique est effectué sur une durée de 6 à 12 mois selon les cas. Pour une mission de minimum 24 h/semaine et maximum 35h/semaine.

Le volontaire est indemnisé.e à hauteur de 619,83 € nets par mois.

## Pourquoi choisir la Ligue de l'enseignement ?

Pour la variété de ses actions et de ses projets au service de tous les Seine-et-Marnais.

Pour l'opportunité de partager la passion de centaines d'acteurs de l'éducation populaire.

Pour son réseau de 400 associations affiliées dans le département.

Pour la qualité de son accompagnement et de ses formations, soutenus par un réseau unique de professionnels, de militants et d'associations.

## En tant que volontaire, quels sont les avantages ?



La possibilité de vivre de **nouvelles expériences** et vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service d'une structure.



Une opportunité de **développer** ou **d'acquérir** de nouvelles **compétences**, en bénéficiant d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre **projet d'avenir**.



Vous bénéficierez d'une **formation** civique et citoyenne et une formation aux premiers secours (PSC1).